

Tekst 7

Magistrats: les femmes font la loi



(1) Les hommes bouddent de plus en plus l'entrée dans la magistrature. En un quart de siècle, leur proportion au sein de l'École nationale de la magistrature (ENM) a chuté de moitié, passant de 46% à 23%. «Autrefois dominait l'idée que, sauf exception, les femmes étaient inaptes à la magistrature», analyse Anne Boigeol, chercheur au CNRS. Aujourd'hui, elles ont envahi les professions juridiques et judiciaires. Dans les facultés de droit, deux tiers des étudiants sont désormais des étudiantes. Et leur nombre va encore en augmentant à l'avenir.

(2) Tous les métiers du droit se féminisent. Mais pas à la même vitesse. Si les magistrates pèsent déjà 57% du corps, les avocates ne sont devenues majoritaires que l'an dernier. Chez les notaires, la

proportion de femmes a crû rapidement, sans pour autant dépasser 27%. Ce relatif désintérêt des hommes s'explique peut-être par leur goût du pouvoir et de l'argent. D'ailleurs, les notaires, moins féminisés que les avocats, ont une rémunération 3 ou 4 fois supérieure.

(3) Dans la magistrature, les postes à haute responsabilité demeurent très majoritairement occupés par des hommes: à 72% pour les présidents de tribunal et à 83% pour les procureurs. 33, avec le départ en retraite des générations du baby-boom, mécaniquement, les femmes vont devenir plus nombreuses aux grades élevés. «Cela va poser des problèmes spécifiques aux tribunaux», avait déclaré Dominique Perben en 2003, alors garde des Sceaux, «en raison de la difficulté qu'elles ont à concilier vie professionnelle et vie personnelle.» Une vision typiquement féminine!

L'Express, le 18 mars 2010

Tekst 7 Magistrats: les femmes font la loi

- «Les hommes boudent de plus en plus l'entrée dans la magistrature.»
(eerste zin)
- 1p 30 Citeer de eerste twee woorden van de zin in de tekst waarin een mogelijke verklaring wordt gegeven voor het feit dat mannelijke studenten over het algemeen kiezen voor een andere richting binnen de studie rechten.
- 1p 31 Laquelle / Lesquelles des constatations suivantes correspond(ent) au premier alinéa?
- 1 En France, on met tout en œuvre pour promouvoir une représentation plus équilibrée entre les hommes et les femmes dans la magistrature.
 - 2 Dans le passé, on pensait que les femmes n'étaient pas capables de travailler dans la magistrature.
- A La première.
B La deuxième.
C Les deux.
D Aucune.
- «Tous les métiers du droit se féminisent.» (2ème alinéa)
- 1p 32 D'après le 2ème alinéa, quel est le métier du droit le moins féminisé? Celui des
- A avocats.
B magistrats.
C notaires.
- 1p 33 Choisissez le(s) mot(s) qui manque(nt) au dernier alinéa.
- A Ainsi
B Bref
C En plus
D Pourtant